



# Face à la casse sociale programmée par Macron Construisons la résistance !

Le Président Macron l'a annoncé, il veut aller vite pour faire passer ses mauvaises mesures. Premier objectif : détruire le code du travail en allant encore plus loin que la Loi El Khomri que nous avons combattue ensemble il y a un an.

Bien que disposant d'une très confortable majorité à l'Assemblée Nationale, il veut couper court à tout débat en décidant par ordonnances. C'est pour cela qu'il va faire voter au parlement une loi d'habilitation qui lui donnera tous les pouvoirs pour promulguer ses mauvaises mesures sans en référer aux députés. Ce déni de démocratie lui permettra de faire passer de très mauvaises mesures pour les salariés :

- Généralisation des dérogations pour baisser les salaires ou les conditions de travail
- Plafonnement des dommages versés aux prud'hommes en cas de licenciements
- Fusion des instances représentatives pour affaiblir la protection des salariés
- Référendums d'entreprise à l'initiative des employeurs pour valider par le chantage sur les salariés des accords minoritaires avec les organisations syndicales.

Pour ce gouvernement, les vacances ne sont pas faites pour se reposer mais pour casser les protections sociales. Rien d'étonnant, le patronat siège à Matignon, notamment avec la ministre du travail, Muriel Pénicaud, ancienne DRH du groupe Danone.

Si ce gouvernement brise la résistance sur le code du travail, il ouvrira très vite à la rentrée ses autres chantiers, la casse de la sécurité sociale et de la retraite. En même temps qu'il vide de tout contenu démocratique les institutions et généralisera les métropoles contre nos communes.

Il n'y a pas de temps à perdre pour réagir. Nous proposons une première initiative, le jour du vote des ordonnances à l'assemblée :

**Comprendre, s'organiser, résister**

**Rencontre d'information, d'action et de travail**

**Mercredi 5 juillet à 12h**

**Salle Rivat, Maison du peuple**

**Boulevard Laurent Gerin**

**en présence d'élus et de militants**

# Pour des mesures de progrès social, pour l'emploi

- ◆ Hausse du SMIC à 1800 euros, hausse des pensions et minima sociaux
- ◆ Mise en œuvre effective de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes avec pénalités financières pour les entreprises non respectueuses
- ◆ Réduction du temps de travail à 32h
- ◆ Retraite à 60 ans avec un taux de remplacement à 75 %
- ◆ Code du travail simplifié respectant la hiérarchie des normes, renforçant les droits et la représentation des salariés
- ◆ Développement des droits des salariés
- ◆ Loi d'amnistie pour les représentants des salariés
- ◆ Plan de reconquête et de développement de l'industrie conjuguant développement technologique et emplois avec préservation de l'environnement
- ◆ Plan de développement et de reconquête des services publics pour l'égalité territoriale
- ◆ Conditionner les aides publics à la création d'emplois stables et durables en CDI

## LES DÉPUTÉS COMMUNISTES MOBILISÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONTRE LES ORDONNANCES MACRON



**Alain  
Bruneel**  
Nord (59)



**Marie-  
George  
Buffet**  
Seine-Saint-  
Denis (93)



**André  
Chassaigne**  
Puy-de-Dôme  
(63)



**Pierre  
Dharréville**  
Bouches  
du-Rhône  
(13)



**Jean-Paul  
Dufrègne**  
Allier (03)



**Elsa  
Faucillon**  
Hauts  
de-Seine  
(92)



**Sébastien  
Jumel**  
Seine-  
Maritime  
(76)



**Jean-Paul  
Lecoq**  
Seine-  
Maritime  
(76)



**Stéphane  
Peu**  
Seine-Saint-  
Denis (93)



**Fabien  
Roussel**  
Nord (59)



**Hubert Wulfranc**  
Seine-Maritime (76)

